

38-ème MERATHON HERVE PARIS

Dimanche 27 septembre 2026

- Règlement -

Le Merathon Hervé PARIS est organisé par le Canoë Kayak Club d'Auray (C.K.C.A).

Important !

Ne pourront participer au Merathon que les personnes inscrites aux épreuves.

Le C.K.C.A ne pourra être tenu responsable des avaries, perte de matériel des participants utilisant leur embarcation personnelle.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier le parcours.

Le CKCA, si nécessaire, se réserve le droit de modifier le présent règlement, d'annuler ou de procéder à des arrangements.

Tout changement important sera porté à la connaissance des participants.

I. INFOS COURSES

➤ **Les supports**

Le Merathon est ouvert aux kayaks, canoës, pirogues, OCs, canobus, surfskis et Paddles.

➤ **Les parcours**

Départs : plage de Kerpenhir à Locmariaquer.

✓ Le 15 km : Kerpenhir - Saint-Goustan

✓ Le 21 km : Kerpenhir - tour de l'île Méaban, Saint-Goustan

Les participants doivent respecter les marques de parcours

Arrivées : port de Saint-Goustan à Auray.

➤ **Les courses :**

Les départs sont donnés en plusieurs vagues :

❖ 21 Kms-Pirogue : pour les pirogues et OC (Départ Mer)

❖ 21 Kms-performance : pour les Kayaks de mer et Surfski (Départ Plage)

❖ 15 Kms-Performance : pour les canoës et kayaks de descente, Surfskis (Départ Mer)

❖ 15 Kms-Rando : pour tout type d'embarcation (Départ Mer)

Les horaires précis de chaque départ seront précisés lors de la confirmation d'inscription le jour J.

Le chronométrage est effectué par des bénévoles, les temps sont donnés à titre indicatif.

II. LES INSCRIPTIONS

Attention, les inscriptions se font UNIQUEMENT par internet.

<https://www.kayakauray.fr/merathon/> puis cliquer sur « Inscription »

Clôture : le mardi 22/09/2026 à minuit

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES ÉPREUVES

- Pour les licenciés, le numéro de licence sera demandé et vérifié sur le site FFCK
- Pour les non-licenciés, tout concurrent atteste savoir nager 25 m
- Pour les non-licenciés mineurs, l'engagement est interdit

Tarifs engagements :

Prix Engagement (licencié ou non) / personne	18€
Prix assurance (non licencié) / personne	5€
Forfait V4, OC4 (licenciés)	40€
Forfait V6 club, Canobus (licenciés)	60€
Kit location Kayak 1 participation (hors assurance)	40€
Kit location Kayak 2 participation (hors assurance)	50€
Caution de location d'embarcation	200€
Caution Dossard par bateau à régler en espèces lors du retrait du dossard	10€

Règlement :

Le règlement peut se faire:

- par **virement** en mentionnant votre nom ou le nom de club suivi de Mérathon 2026 (**solution à privilégier**)

Titulaire : ASSOC CLUB CANOE KAYAK D'AURAY
BAN : FR76 1600 6020 2148 7263 0491 061
BIC : AGRIFRPP860

- par chèque à l'ordre de CKC Auray
 - à transmettre à l'adresse suivante :
CKC AURAY
26, Quai Franklin
56400 Auray

Précisions utiles :

- ✓ L'inscription au Merathon implique l'acceptation expresse du présent règlement
- ✓ **Droit à l'image** : Par sa participation au Merathon, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la communication du Merathon.

Renseignements : ckcauray.merathon@gmail.com

III. CONFIRMATION INSCRIPTIONS et RETRAIT DES DOSSARDS

Chaque participant doit se présenter entre 10H00 et 12H00 au centre sportif de Locmariaquer, route de Kerlogonan, afin de valider sa participation et retirer son dossard.

Si vous souhaitez bénéficier de la navette retour (voir chapitre IX), merci de vous signaler au CKCA au moment du retrait des dossards.

IV. SECURITE . . . SECURITE . . . SECURITE

Les embarcations et le matériel de sécurité doivent être conformes aux réglementations en vigueur, sous peine de non-départ ou disqualification.

- ✓ Kayak de mer → Caissons étanche
- ✓ Canoë descente et kayak descente → Réserves de flottabilité
- ✓ Stand Up Paddle → Leash

La vérification est faite par le compétiteur, sous sa responsabilité. Toutefois, un contrôle inopiné pourra être mis en place au départ et à l'arrivée, sur décision du responsable de l'organisation.

Chaque participant doit être équipé d'un gilet de flottabilité et de chaussons (présence de parcs à huitres).

V. BRIEFING obligatoire avant le départ

Tout concurrent doit assister au briefing de sécurité qui a lieu sur la plage de Kerpenhir quelques minutes avant le départ de la première course.

Ce briefing permet de rappeler les consignes de sécurité applicables à ces courses.

Il permet aussi d'informer oralement les concurrents sur les points importants concernant l'organisation.

VI. REGLES DE COURSE

Pendant la navigation, chaque participant s'engage :

- A porter son dossard (numéro visible) et les équipements de sécurité demandés tout au long du parcours.

- A respecter le parcours indiqué au départ en prenant soin d'éviter les autres usagers. Il obtempère aux organisateurs assurant la sécurité. Il évite les chantiers ostréicoles (indiqués sur les cartes)
- A suivre le parcours tracé par l'organisation ceci pour des raisons de SECURITE INDIVIDUELLE (coquillages tranchants, tiges métalliques à peine immergées du fait de nombreux parcs à huîtres ...) et ENVIRONNEMENTALE (non dégradation du milieu maritime)
- A respecter les règles de sécurité et de navigation qu'elles soient implicites, écrites ou orales données par le staff organisateur en particulier le code de la navigation (la navigation sur ce parcours n'étant pas réservée uniquement à nos embarcations).
- A prévenir le(s) bateau(x) de sécurité le plus proche si une ou des personnes se trouvent en difficulté.

VII. CLASSEMENT, PRIX ET TROPHEES

Le Merathon, bien qu'étant un évènement sportif, n'en reste pas moins ouvert à toutes et à tous.

Les temps relevés par l'équipe bénévole de chronométrage sont indicatifs.

Les récompenses sont à la discrétion du CKCA.

VIII. STATIONNEMENT

L'accès au centre sportif de Locmariaquer, ainsi qu'au lieu de départ est fléché depuis le bourg.

Merci de respecter les aires de stationnement indiquées par le CKCA et de ne pas se stationner en dehors des espaces prévus et matérialisés.

Seuls les véhicules transportant des embarcations type « pirogue » pourront emprunter le chemin piéton pour le débarquement, en s'assurant qu'il n'y ait qu'un seul véhicule engagé à la fois.

IX. NAVETTE

Le CKCA n'effectue **aucun convoyage de véhicule** de concurrent entre Locmariaquer et Saint Goustan pour des questions de sécurité et d'assurance.

Toutefois, **une navette, organisée par la CKCA**, est mise à disposition des concurrents depuis Saint Goustan, à l'issue de la course, vers Locmariaquer afin que chacun puisse récupérer son véhicule.

Merci de vous signaler au CKCA au moment du retrait des dossards.

X. CONSIGNES

Le site d'embarquement - kerpenhir à Locmariaquer - est un **espace naturel protégé**. Il est la propriété du conservatoire du littoral. Il convient donc de ne pas stocker de bateau en haut de la plage ou sur les pelouses au bord de la falaise.

La politique du « Zéro déchet » s'applique et a été étendue à toute la manifestation : **chacun est responsable de ses déchets et les rapporte chez soi**. En conséquence, aucune poubelle ne sera installée sur le site.